

**GAGNY**  
**Ilot de l'église**  
**rue Laugiers Villars, rue du Général Leclerc**

**93 032 (Seine-Saint-Denis)**

**RAPPORT DE DIAGNOSTIC**  
**ARCHÉOLOGIQUE**

**16/06/2008 – 27/06/2008**

**par**

**Ivan LAFARGE**  
**avec la collaboration de Micheline KERIEN**

Bobigny : Conseil général de la Seine-Saint-Denis - Direction de la culture, du patrimoine, du sport et  
des loisirs - Service du patrimoine culturel - Bureau de l'archéologie  
Saint-Denis : Service Régional de l'Archéologie  
2008

LAFARGE (Ivan) - *GAGNY, Ilot de l'église, rue Laugiers Villars, rue du Général Leclerc, 93 032 (Seine-Saint-Denis), RAPPORT DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE, 16/06/2008 – 27/06/2008*, Bobigny : Conseil général de la Seine-Saint-Denis - Direction de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs - Service du patrimoine culturel - Bureau de l'archéologie, Saint-Denis : Service Régional de l'Archéologie, 2008, 35 p. ill. annexes.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	p.5
<b>GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION</b>	p.6
Arrêté de désignation	p.7
Introduction	p.9
1. Environnement	p.10
1.1 Cadre topographique et géomorphologique	p.10
1.2 Contexte historique et archéologique	p.12
2. Déroulement de l'opération	p.13
2.1 La phase de terrain	p.13
2.2 Traitement des données	p.13
3. Les données du terrain	p.15
4. Interprétation	p.39
Conclusion	p.40
Bibliographie	p.41



## Fiche Signalétique

### IDENTITE DU SITE

**Département :** Seine-Saint-Denis

**Commune :** Gagny

**Lieu-dit ou adresse :** Rue Laugiers Villars, rue du Général Leclerc

**Cadastre :**

**Section :** CC **parcelle :** 473-478, 482-485, 487, 192, 687

**Coordonnées Lambert :**

**Zone :** I

**Abscisse :** **Ordonnées :** **Altitude :** m

**Propriétaire du terrain :** Ville de Gagny

**Protection juridique :** aucune

### OPERATION ARCHEOLOGIQUE

**Arrêtés de prescription et de désignation :**

**Prescription :** 2007-538 du 24 octobre 2007

**Désignation :** 2007-594 du 27 novembre 2007

**Responsable scientifique :** LAFARGE Ivan

**Organisme de rattachement du responsable d'opérations :** Collectivité (Département de la Seine-Saint-Denis. Conseil Général)

**Raison de l'urgence :** Projet de percement d'une rue

**Maître d'ouvrage des travaux :** Ville de Gagny

**Surface diagnostiquée :** 800 m<sup>2</sup>

**Surface fouillée :** 186 m<sup>2</sup>

**Surface estimée du site :** m<sup>2</sup>

### RESULTATS

**Mots clefs :**

-sur la chronologie : Antiquité, antiquité tardive ; Moyen Age, haut Moyen Age, Moyen Age classique, bas Moyen Age ; époque moderne.

-sur la nature des vestiges immobiliers : Construction, murs ; habitat, maisons d'habitation, sols, four, caves ; jardin, pourpris ; cimetière, inhumations.

-sur la nature des vestiges mobiliers : céramique, fer, alliage cuivreux, ossements.

**Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :**

Diagnostic réalisé dans une zone archéologiquement sensible (saisine systématique), mise au jour de vestiges en continuité de ceux fouillés lors de l'aménagement de l'hôtel de Ville en 2003.

**Lieu de dépôt du mobilier archéologique :** Département de la Seine-Saint-Denis. Conseil Général - Centre d'archéologie.

## ***Générique d'opération Intervenants scientifiques et techniques.***

### **Équipe de fouille :**

Ivan LAFARGE (Département de Seine-Saint-Denis,  
responsable scientifique)  
Aurélié BATISTINI (Département de Seine-Saint-  
Denis)  
Micheline KERIEN (collaboratrice bénévole)  
Derek LEROY (Stagiaire)

### **Topographie :**

### **Gestion et étude du mobilier :**

Ivan LAFARGE  
Micheline KERIEN (étude anthropologique sous la  
supervision de Cyrille LE FORESTIER)

### **Dessin :**

#### ***Relevés***

Ivan LAFARGE  
Micheline KERIEN  
Nicolas LATSANOPOULOS (Département de Seine-  
Saint-Denis)  
Aurélié BATISTINI

### ***Mise au net***

Ivan LAFARGE  
Nicolas LATSANOPOULOS  
Micheline KERIEN

### ***Photo***

Ivan LAFARGE  
Aurélié BATISTINI

### **Mise en page :**

Ivan LAFARGE

## ***Intervenants administratifs***

### ***Suivi administratif et scientifique du dossier***

#### **Service Régional de l'Archéologie, DRAC Ile- de-France :**

Bruno FOUCRAY (Conservateur régional de  
l'archéologie)  
Marif GLEIZES (ingénieur d'étude)

#### **Département de la Seine Saint-Denis**

Cristina GONCALVES-BUISSART  
Ivan LAFARGE  
Josabeth MILLEREUX-LE BECHENNEC

#### **Ville de Gagny**

Jean-Louis MARLET  
Nicolas LE MUR  
Pierre GUERIN

2003 EU 10

~~2006 A 226~~

# Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Marif GLEIZES  
Tél. : 01 48 13 14 70  
Fax : 01 48 13 01 70  
Mél : marie-france.gleizes@culture.fr  
BF/MFG/ [2007-4088] 2007 n° 6404  
Votre dossier réf.: STV/JLM/EL/1194



**COPIE**

Arrêté n°:2007-594

**Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris  
Commandeur de la Légion d'Honneur**

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté n° 2007-538 en date du 19/10/2007 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : entre la rue du 8 mai 1945 et la rue du Général Leclerc à GAGNY ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

## ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de Seine-Saint-Denis - Centre départemental d'archéologie de Seine-Saint-Denis. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Monsieur Ivan Lafarge est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil Général de Seine-Saint-Denis - Centre départemental d'archéologie de Seine-Saint-Denis.

Paris, le 27 NOV. 2007

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris  
et par délégation

Le Directeur régional des affaires culturelles

La Direction régionale adjointe  
des affaires culturelles d'Ile-de-France

*MC*  
Marie-Christine DEVEVEY

Originaux : Intéressé(e) et opérateur  
Copies : Préfecture de département  
Gendarmerie  
Mairie de GAGNY

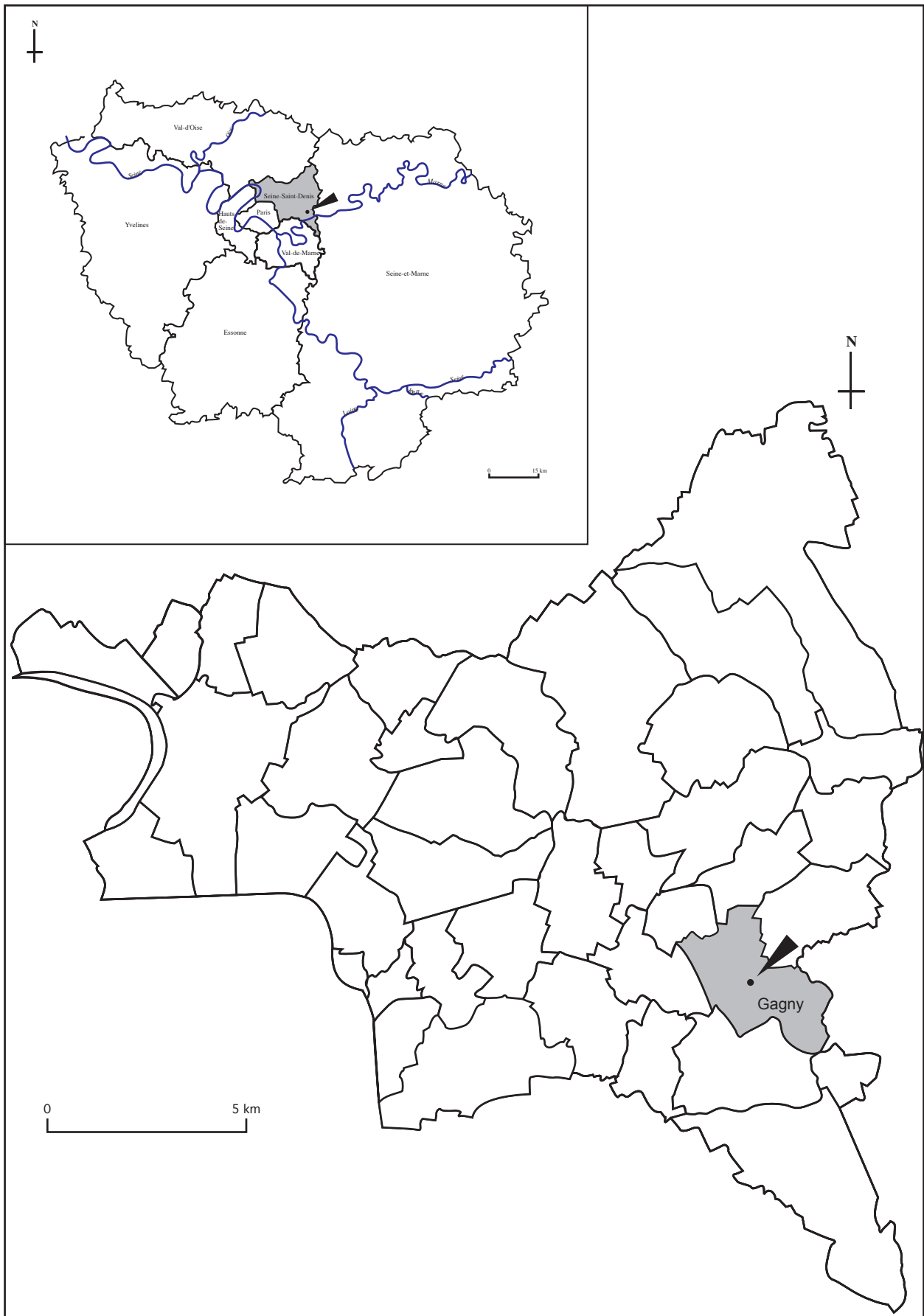


Fig. 1 : Localisation de l'opération à l'échelle du département et de la région (doc. cg93).



## Introduction

La présente opération était motivée par le projet de la Ville de Gagny de créer une nouvelle voie traversant l'actuel îlot de l'église pour relier la rue Laugiers Villard à la rue du Général Leclerc.

Dans le cadre d'un projet de large rénovation du centre ville de Gagny, l'îlot de l'église fait l'objet de transformations depuis 2001. Celles-ci ont jusqu'à présent consisté en démolitions, dont une partie (rue Laugiers Villard) a été précédée de campagnes photographiques et quelques bâtiments ont fait l'objet de surveillances lors de leur démantèlement (1 impasse de l'église, 6 rue du général Leclerc...). En outre

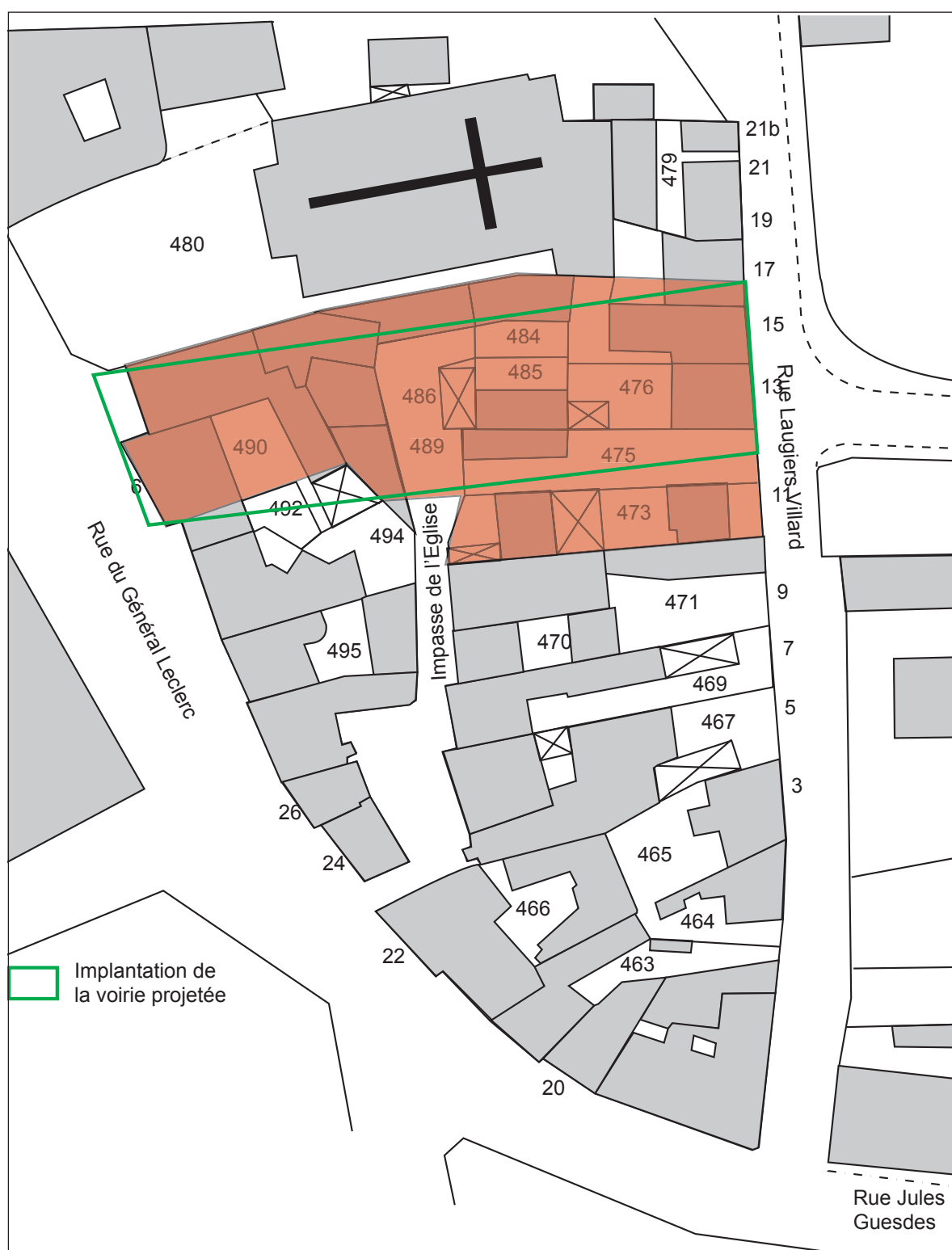


Fig. 2 : Localisation de l'opération sur le fond cadastral, extrait de la section CC, édition 1988 (doc. cg93, del. IL)

ce projet de rénovation globale du centre-ville a d'ores et déjà amené plusieurs opérations d'archéologie préventives (diagnostic de la place Foch -Peixoto 2004-, découvertes fortuites et surveillances de travaux rue Aristide Briand (Lafarge 2002), surveillances de travaux lors de la construction du nouvel Hôtel de Ville (Gonçalves 2004). Toutefois la présente opération est le premier diagnostic réalisé dans l'Ilot de l'église, remarquable par la densité de son bâti. Ce diagnostic était motivé par le projet création d'une nouvelle voie mettant en relation directe les deux côtés de l'îlot, à l'est l'hôtel de Ville et la zone résidentielle qui se développe sur le versant, à l'ouest, un quartier plus commerçant débouchant sur la RN302 et la gare.

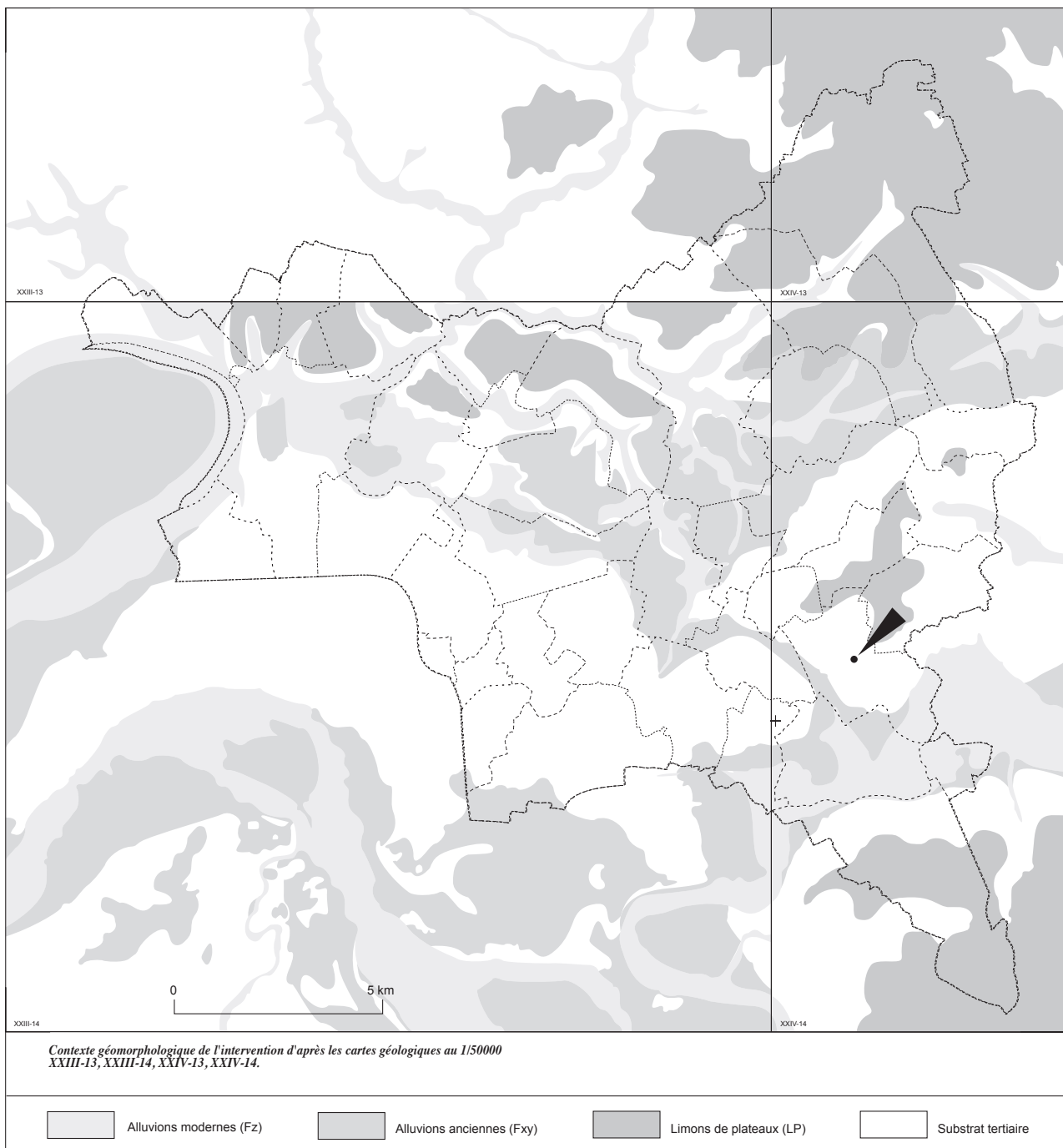


Fig. 3 : Localisation de l'opération dans le contexte géomorphologique à l'échelle du département (doc. cg93).

# 1. Environnement

## 1.1 Cadre topographique et géomorphologique

Au point de vue topographique le village de Gagny est installé sur le versant nord d'un vallon correspondant à la Préseine (cours tertiaire de la Marne actuelle cf Perpère-Mykowsky XXXX) d'axe sud est - nord ouest et séparant le plateau de Montfermeil au nord du plateau d'Avron au sud. Ces plateaux, ainsi que celui de Montreuil, le versant nord de la vallée de la Marne qui leur fait suite et les quelques communes sur lesquelles s'était développée la forêt de Bondy forment l'Aulnoye.

La couverture sédimentaire de ce plateau entaillé voit se succéder du bas vers le haut les masses et marnes du gypse, des marnes bleues, puis des marnes blanches et le calcaire de Brie au sommet, ces formations appartiennent au Bartonien supérieur (Ludien) et au stampien inférieur (Sannoisien).

D'après la carte géologique au 1/50000e (feuille de Paris XXIV-14), Gagny se trouve dans une zone

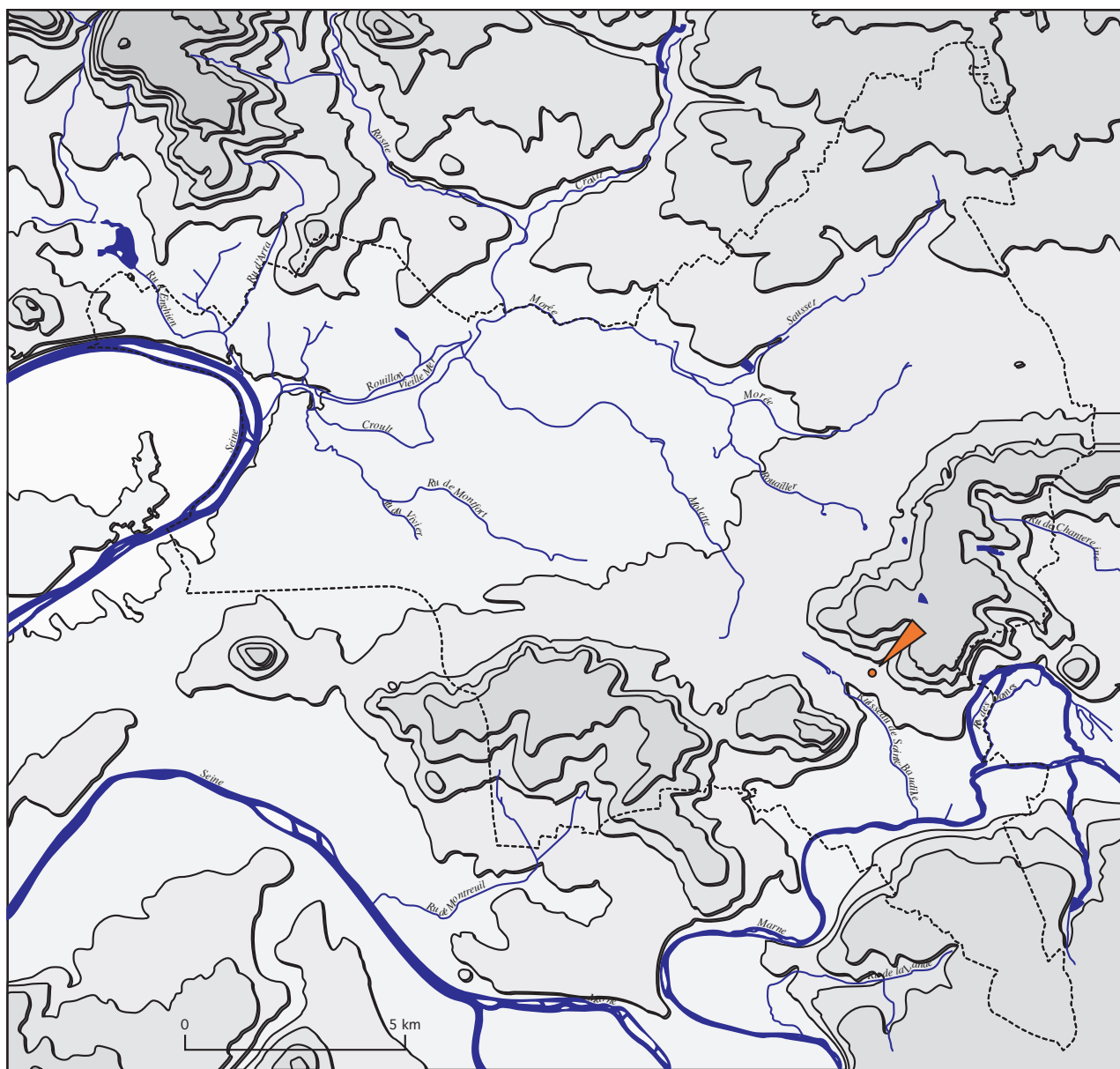


Fig. 4 : Localisation de l'opération dans le contexte physique et hydrographique tel qu'il est connu vers 1820 (doc. cg93).

de contact entre les marnes blanches de Pantin, les masses et marnes du gypse et le calcaire de Champigny correspondant à la même chronologie.

Au droit du site, le substrat tertiaire est caractérisé par les marnes d'entre deux masses qui piègent localement des poches de sable et des blocs de calcaire siliceux du fait de la position du site sur un versant. Cette position topographique engendre en effet de forts phénomènes érosifs et le secteur du centre de Gagny est tapissé de nappes sableuses ocre probablement issues du démantèlement des niveaux supérieurs. L'holocène est très clairement marqué par des niveaux de colluvions roux ou brun composées de limon très sableux.

## 1.2 Contexte historique et archéologique

La première mention de Gagny apparaît vers 632 dans les Annales Bénédictines lorsque Sainte-Fare lègue au monastère d'Evoriac, dans la Brie, deux pièces de terre qu'elle détenait à *Gavaniacum*. Le pouillé de Paris du XIII<sup>e</sup> siècle, qui décrit l'état général et officiel des biens ecclésiastiques du diocèse sous Saint-Louis, mentionne *Guégni*.

L'histoire de la commune commence réellement avec celle du prieuré Saint-Fiacre fondé par Adèle de Champagne, épouse du comte Thibaut III, au XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une dépendance de l'Abbaye Saint-Faron de Meaux, à proximité duquel un village va progressivement s'édifier. La commune connaît un relatif développement à cette période avec la renommée du prieuré et la position stratégique du village. Gagny se trouvait en effet sur le tracé de deux voies : celle de Paris à Meaux et celle de Chelles à Saint-Denis et Rouen.

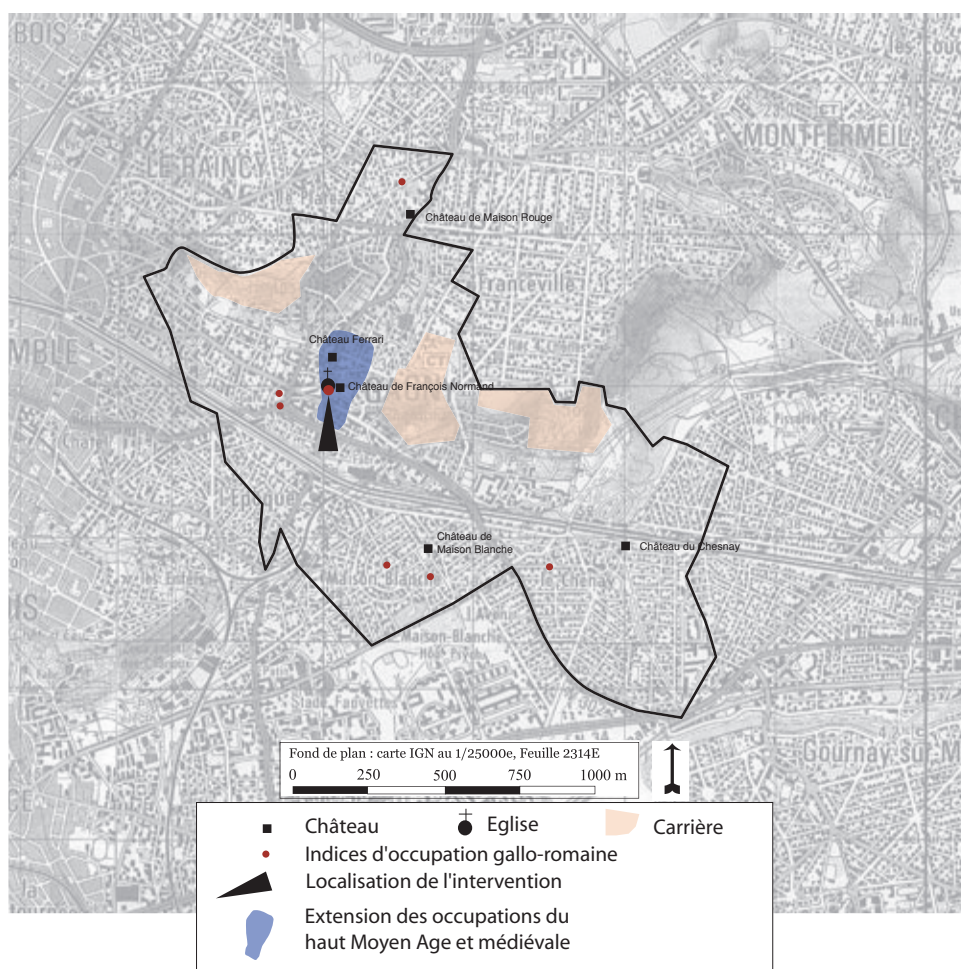


Fig. 5 : Localisation de l'opération dans son contexte archéologique à l'échelle de la commune (doc. cg93, del. I. Lafarge).

Le XIII<sup>e</sup> siècle constitue une étape importante pour la commune. L'église Saint-Germain est attestée en 1205, à l'emplacement de l'église actuelle rue du Général-Leclerc. Une chapelle latérale est construite en 1642 par Dominique de Ferrary, seigneur de Gagny, sur une petite parcelle enclavée. Le plan cadastral de 1819 figure un édifice de plan légèrement trapézoïdal, d'une longueur de 30 m d'une largeur comprise entre 10 et 12 m. La chapelle seigneuriale se trouve au sud du sanctuaire. Après d'importants dommages en 1788, suite à un orage violent, l'édifice est détruit en 1838, pour faire place à une nouvelle église. Le territoire devient seigneurie d'Etienne de Gagny, époux de Béatrice de Montfermeil au XIII<sup>e</sup> siècle. En 1270, un seigneur de Gagny, Pierre, prit l'habit de l'ordre des Templiers à Clichy-en-Aulnoye, en

# Gagny

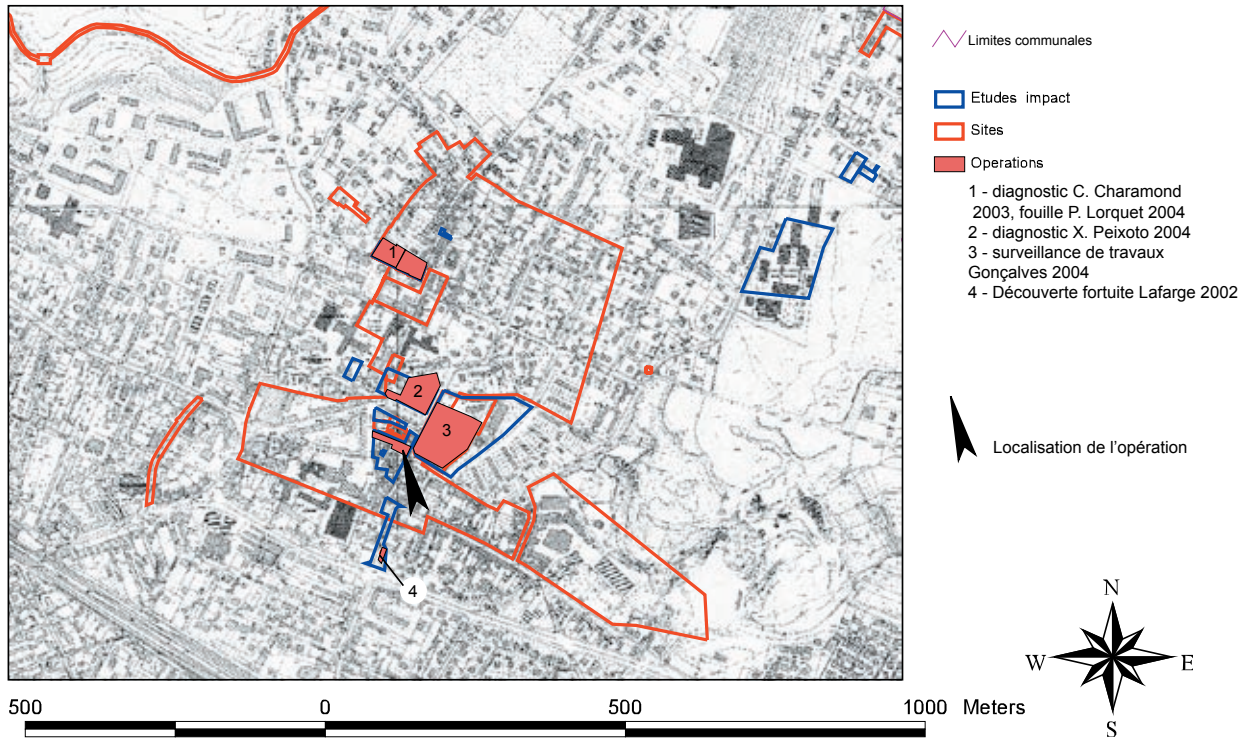


Fig. 6 : Localisation de l'opération dans le contexte archéologique du centre ville de Gagny (doc. cg93, carte archéologique).



Fig. 7 : Plan cadastral de 1819, le diagnostic se situe sur la parcelle 16911 (doc. cg93).

leur donnant tout ce qu'il possédait à Gagny : « 66 arpents de terre, des maisons, un pressoir et des cents. Jusqu'à la Révolution, la Commanderie de Clichy conservera ses droits seigneuriaux sur ces biens-là. » (Dejouy 1977 : 16).

On note l'importance de deux fiefs à Gagny. Le premier concerne le Chesnay. D'après les historiens de la commune de Gagny, ce toponyme provient de Canoïlus ou Canoïlum, endroit désigné ainsi au XI<sup>e</sup> siècle à cause de la présence de Robustus de Canoïlo. L'un des premiers maîtres connus du Chesnay s'appelait Albert de Bry-Anseau de Garlande, sénéchal de France, seigneur de Gournay, tué en 1117. L'autre fief est celui de « Maison-Blanche ». Le terroir de « Maison-Blanche » faisait corps sous l'Ancien Régime avec l'ensemble rural de Neuilly, mais dépendait de la paroisse de Gagny pour le spirituel.

On sait par le livre censier du chapitre que les bénédictins de Saint-Maur-des-Fossés y perçurent une dîme entre 1522 et 1540. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la commune de Gagny devint seigneurie royale. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Hocquart de Montfermeil possèdent une partie importante du territoire de Gagny. La Révolution y prit une tournure violente : l'église après avoir été désaffectée, fut transformée en « temple de la Raison ».

On a peu d'informations concernant le contexte archéologique de cette commune. Les vestiges les plus anciens ayant été mis au jour sont des grattoirs non datés, découverts à flanc de coteau, dans la vallée de l'ancien ru Saint-Fiacre.

Les indices d'occupation pour l'époque gallo-romaine sont plus significatifs, mais il s'agit pour la plupart de trouvailles anciennes et mal localisées. En 1842, lors de travaux de reconstruction de l'église, il a été découvert des fragments de poterie et des monnaies, constituant un ensemble d'époque gallo-romaine (Ajoy 1980). Du mobilier de même nature et période a également été identifié lors de la dérivation de la Dhuis en 1863 ou 1864, en face de Maison Rouge et près de la fontaine Saint-Fiacre (Ajoy 1980). Deux fragments d'imbres, un fragment de tegula et un tesson antique ont été découverts à Maison-Blanche. Des travaux réalisés dans l'allée Guillemeteau, en 1957, ont permis la découverte d'une houe en fer, de forme triangulaire. Elle n'a pas été trouvée dans un contexte précisément daté, mais sa comparaison avec des exemples similaires permet d'envisager une datation du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle. Des tessons gallo-romains ont aussi été dégagés, en 1959, par un habitant lors du creusement des fondations d'une maison au 6 rue d'Auvergne. Dans les années 1970, un follis d'Arcadius a été ramassé lors de travaux de voirie dans le secteur de la rue Aristide-Briand. L'avvers représente le buste avec diadème et cuirasse de l'empereur avec la légende D. N. ARCADIVS. P. F. AVG.; au revers, l'empereur est debout, en costume militaire, tenant le labarum et un globe, avec la légende GLORIA ROMANORVM.

Pour la période médiévale, les vestiges mis au jour jusqu'à présent sont limités. Rue de la Mare, des terrassements ont permis d'identifier une couche sombre et riche en charbons de bois. Une trentaine de tessons de poterie - fragments de jattes, coquemars, coupelles - ainsi que deux lames de couteaux en fer ont pu être collectées.

La période du haut Moyen Age commence à être plus largement documentée dans le centre ville de Gagny :

- en mars 2001, l'aménagement d'un espace vert à l'angle des rues Aristide-Briand et Clos-Félix (parcelle CI 47) a entraîné la découverte d'un grand creusement quadrangulaire à fond plat et bords évasés. Il s'agit d'un fond de cabane dont le comblement supérieur a livré des tessons de céramique granuleuse. La forte présence de charbons de bois et de fragments de sole laissent supposer que ce remblai est probablement lié à l'occupation autour du fond de cabane lors de son abandon ; le fond de cabane ayant pu servir de vidange de foyer. Sous ce remplissage, on observe un niveau d'occupation, caractérisé par sa compacité et sa couleur gris brun. La fouille partielle du fond de cabane a révélé trois trous de poteau circulaires se situant à l'intérieur du creusement. Cette structure, découverte fortuitement, est datée par la céramique de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. En juillet 2007, l'élargissement de la rue A. Briand a entraîné la fouille partielle d'un second fond de cabane et de deux fours domestiques associés au précé-

dent fond de cabane (surveillance de travaux I. Lafarge) ;

- l'agrandissement de l'hôtel de ville autour de l'ancien château de François Normand a donné lieu pendant l'été 2003 à des surveillances de travaux sur l'emprise du chantier -15000 m2 environ- et à la fouille d'une surface d'environ 400 m2. Cette opération a révélé une occupation de type rurale dense du Bas Empire au bas Moyen Age (Gonçalves 2004) ;

- le projet de parking sur la place Foch, face à l'hôtel de ville a engendré un diagnostic en juin 2004 qui a également révélé des occupations essentiellement carolingiennes, associées à système complexe de grands fossés et aux vestiges de la pièce d'eau du château de François Normand, bâti au milieu du XVIIIe siècle (Peixoto 2004) ;

- un projet de construction de logements locatifs 43-45 rue du Général Leclerc a été précédé de la fouille de 1400 m2 livrant des vestiges carolingiens et médiévaux (diagnostic C. Charamond 2003, fouille Ph. Lorquet 2004) ;

- enfin sur l'îlot de l'église dont les démolitions ont débuté dès l'année 2001, plusieurs surveillances ponctuelles (I. Lafarge) laissaient présager l'existence de vestiges dans la continuité de ceux observés en 2003 sous l'hôtel de ville et en 2004 sous la place Foch.





Fig. 8 : Localisation de l'opération dans son contexte archéologique à l'échelle cadastrale (doc. cg93, del. I. Lafarge).

## 2. Déroulement de l'opération

L'opération s'est déroulée du 16 au 27 juin 2008.

### 2.1 La phase de terrain

Le diagnostic a été mené par la réalisation de trois tranchées linéaires réparties dans l'axe longitudinal du terrain, en fonction de l'accessibilité et de la topographie. Il a été conduit par deux archéologues, assistés Micheline Kerien (bénévole) et de Derek Leroy (stagiaire). L'ensemble des relevés a été réalisé par l'équipe.

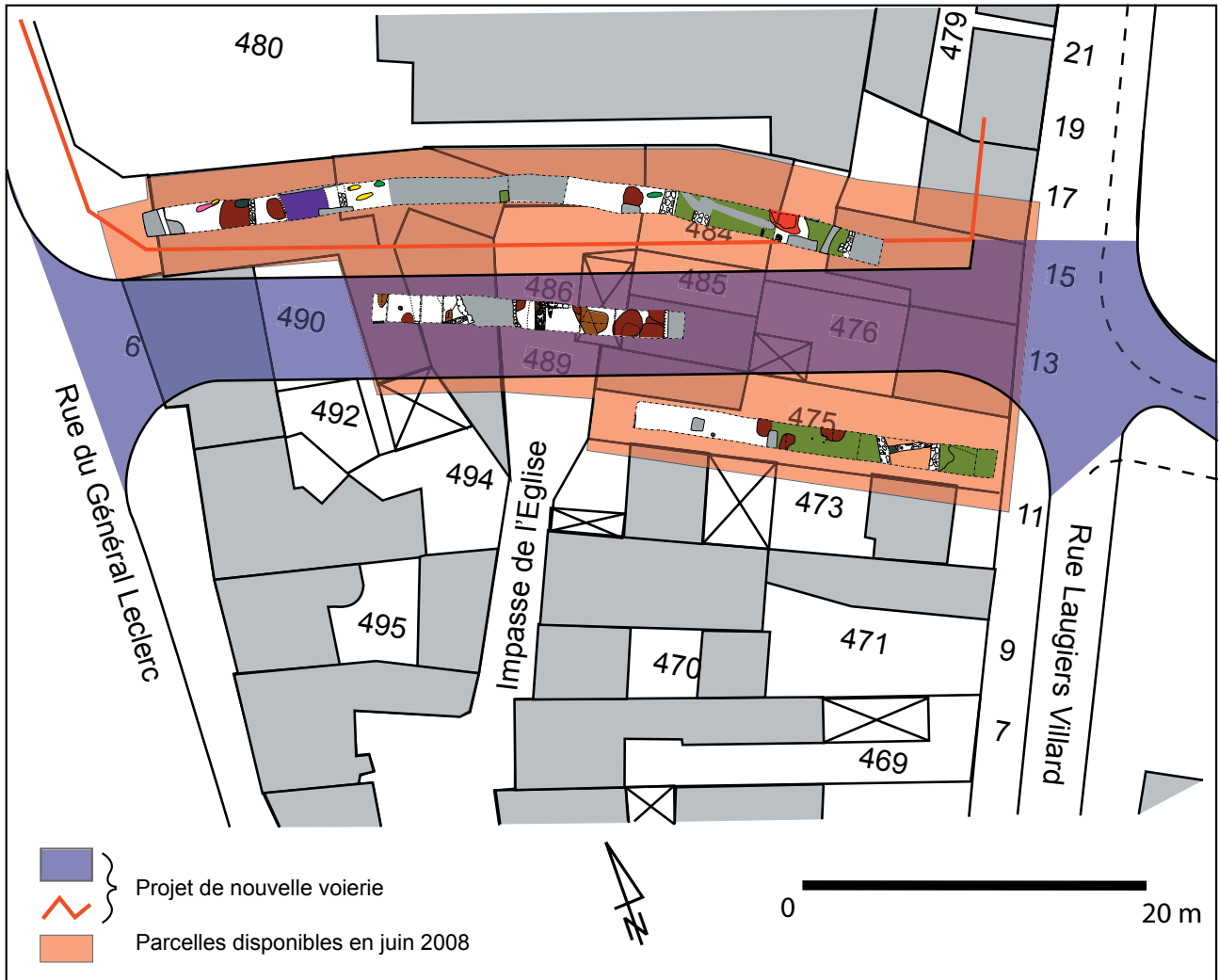


Fig. 9 : Plan général des tranchées et des structures (doc. cg93, fond cadastre 1988, del. IL)

Les tranchées mesurent :

T1 : 24,90 m,

T2 : 21,40 m

T3 : 46,15 m ; soit un linéaire de 92,45 m correspondant à une surface cumulée de 184,9 m<sup>2</sup>, permettant un échantillonnage de 23 % de la surface du terrain accessible.

### 2.2 Traitement des données

La phase de post-fouille a débuté immédiatement après le diagnostic et a été menée par l'équipe de fouille. La première étape a consisté à laver tout le mobilier afin qu'il puisse être traité rapidement. Puis ont suivi la saisie des données de terrain et la mise au net des relevés.

### 3. Les données du terrain

Les tranchées sont toutes de direction est-ouest, cette orientation étant commandée par la forme du terrain, elles ont été numérotées de 1 à 3 du sud vers le nord.

La couverture générale du terrain est constituée de colluvions limono-sableux et sablo-marneux jusqu'à une profondeur moyenne de 80 cm reposant sur les marnes d'entre deux masses dont le toit affleure entre 80 et 100 cm. Les colluvions livrent des fragments de silex roulés et peut-être quelques éléments taillés en position résiduelle. Aucune occupation antérieure à l'Antiquité n'a été repérée. En revanche, sur cette phase de colluvionnement se sont installées les occupations antiques, du haut Moyen Age et médiévales, lesquelles ont installé des structures descendant jusqu'aux marnes. Les occupations modernes se sont déposées sur les sols qui se sont alors formés.

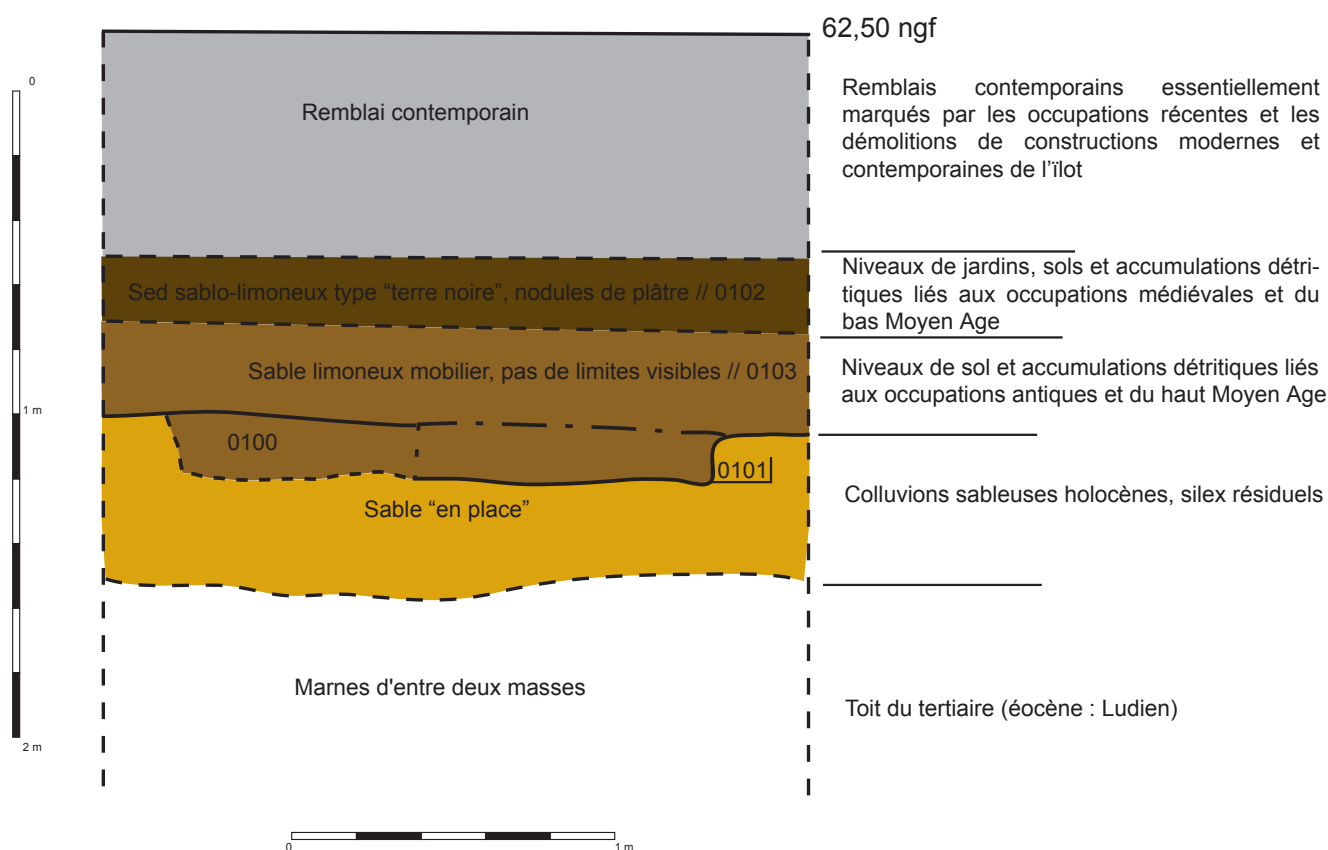


Fig. 10 : Log de la tranchée 1 formant le schéma stratigraphique général du site (doc. cg93, del. IL)

#### Tranchée 1

La tranchée 1, longue de près de 25 m a mis au jour 5 structures dont 3 ont été échantillonnées, et trois niveaux correspondant à des sols plus ou moins structurés ; soit au total 14 US enregistrées.

Deux fosses (0100-0101 et 0105-0106) qui ont essentiellement livré des éléments de démolition (tegulae) sont à rattacher à l'occupation antique, un trou de poteau (0111-0112) demeure de datation indéterminée, antique ou haut Moyen Age. Une troisième fosse n'a pas été échantillonnée. Ces vestiges recoupent le sol formé de colluvions 0103.

Trois murs (0104-0108-0109) associé au sol 0107 correspondent à des traces d'un bâtiment médiéval ou du bas Moyen-Age. Ce dernier est posé sur le sol 0103, et est associé aux sols extérieurs enregistrés sous l'US 0102. Cette ensemble peut-être daté des XIII-XIVe siècles.

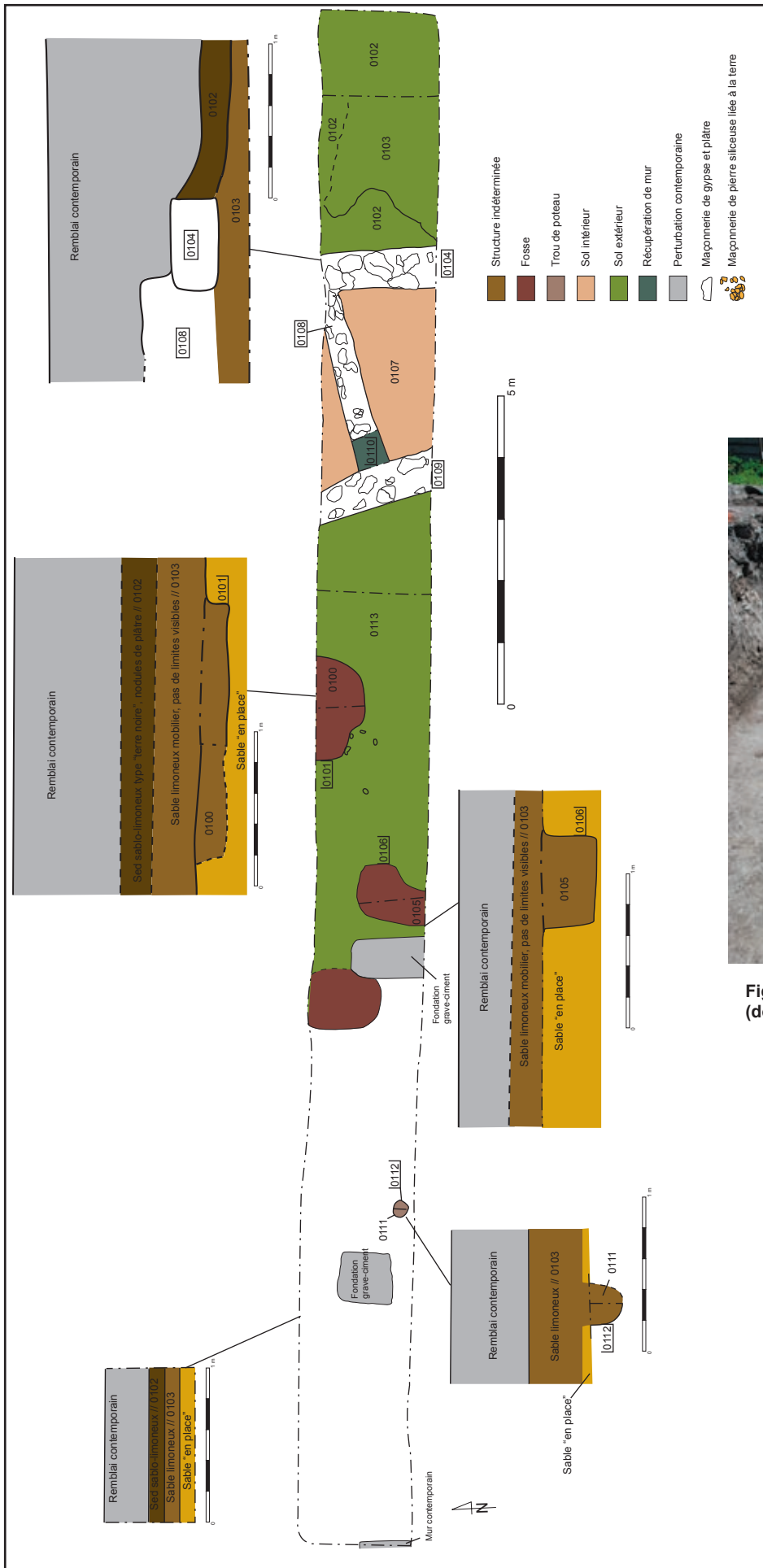


Fig. 11 : Tranchée 1, plan et coupes partielles (doc. cg93, del. IL).



Fig. 12 : Tranchée 1, vue vers l'est (doc. cg93, photo. IL).



Fig. 13 : Tranchée 1, fosse 0100-0101 (doc. cg93, photo. AB).



Fig. 14 : Tranchée 1, fosse 0105-0106 (doc. cg93, photo. AB).

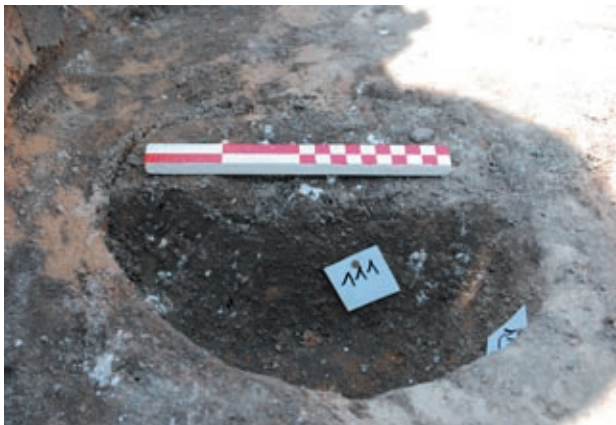


Fig. 15 : Tranchée 1, trou de poteau 0111-0112 (doc. cg93, photo. AB).



Fig. 16 : Tranchée 1, vue vers l'est, en coupe : superposition des niveaux 0102 et 0103, au second plan, les éléments de bâti médiévaux (doc. cg93, photo. IL).



Fig. 17 : Tranchée 1, murs médiévaux et sol associé 0107 (doc. cg93, photo. IL).



Fig. 18 : Tranchée 1, extrémité est, niveau 0102 (doc. cg93, photo. IL).

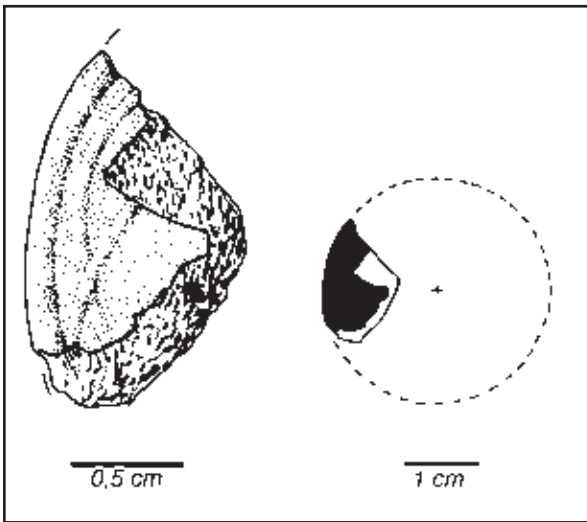


Fig. 19 : IRE0107/3 fragment de jeton de compte en alliage cuivreux, XIVe siècle (doc. cg93, dessin NL).



Fig. 20 : IRE0102/4, tranchée 2, tessons de pichet XIVe siècle (doc. cg93, photo IL).

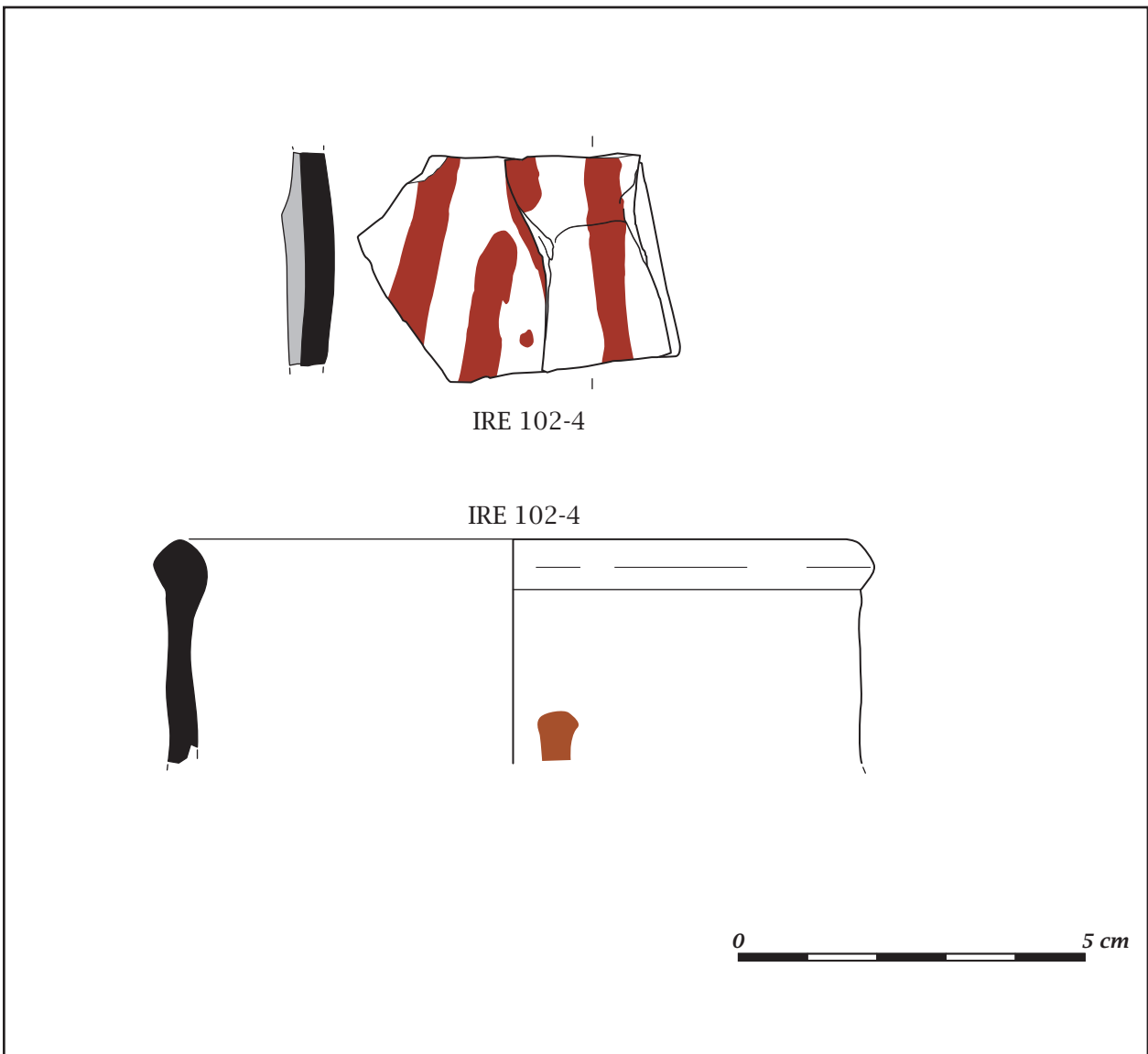


Fig. 21 : IRE0102/4, tesson de panse de cruche à cordon digité et bord de coquemar, XIVe siècle (doc. cg93, dessin NL).

## Tranchée 2

La tranchée 2, longue de près de 22 m a mis au jour une vingtaine de structures, dont 5 murs (0117, 0119, 0120, 0121, 0122) antérieurs à l'époque contemporaine. 4 structures seulement ont été échantillonnées (0114, 0115-0116, 0125-0126, 0123-0124) ; les murs n'ont fait l'objet que d'un nettoyage qui a livré un peu de mobilier, permettant d'avancer des datations pour le remblaiement postérieur à leur démolition.

0114 correspond à une dépression dans le colluvion, non interprétable et non datée.

0115-0116 correspond à un petit creusement de fonction indéterminée comblé pendant l'Antiquité (IIe siècle? NPR), le niveau alentour, 0118, lui est contemporain.

0119 et 0120 sont deux massifs de maçonnerie, fondations, non chaînés entre eux, formant un angle. Le type de matériau et la mise en oeuvre en épis permettent d'avancer une datation de l'Antiquité ou de l'Antiquité tardive, cette impression se confirme à l'examen du mobilier issu du nettoyage de surface.

0123-0124 est un creusement à l'ouverture vaguement quadrangulaire, aux angles arrondis ayant environ 1,50 m de côté. Cette structure est profonde et la fouille partielle en a été arrêtée à 1,10 m de profondeur. Le bord affecte un renflement à une profondeur de 80 cm. Le remplissage, détritique livre des paquets de cendre, et des carcasses de volaille. La datation du comblement échantillonné est attribuable au Bas-Empire (2e moitié IIIe siècle -IVe siècle).

0121 et 0122 sont peut-être associés, il s'agit pour le premier d'un vestige de solin en plâtre, pour le second d'une base de mur, première assise d'élévation d'un mur en gypse lié au plâtre dont les blocs sont apprêtés avec soin, la datation n'en est pas certaine, faute de mobilier mais elle pourrait être du bas Moyen-Age ou du début de l'époque moderne (XV-XVIe siècle?).

0125-0126 est un grand creusement longitudinal de fonction indéterminée à l'issue du diagnostic, étroit et profond dont le comblement est daté du bas Moyen Age (XIII-XVe siècle), il pourrait s'agir d'un aménagement lié à une cave.

0117 est un mur de cave moderne, du XVIIe ou XVIIIe siècle, dont le comblement livre des tessons de la première moitié du XIXe siècle. Cette cave n'est pas complètement visible et est recoupée par une cave plus récente.



Fig. 22 : Vue générale de la tranchée 2 vers l'ouest (doc. cg93, photo IL)

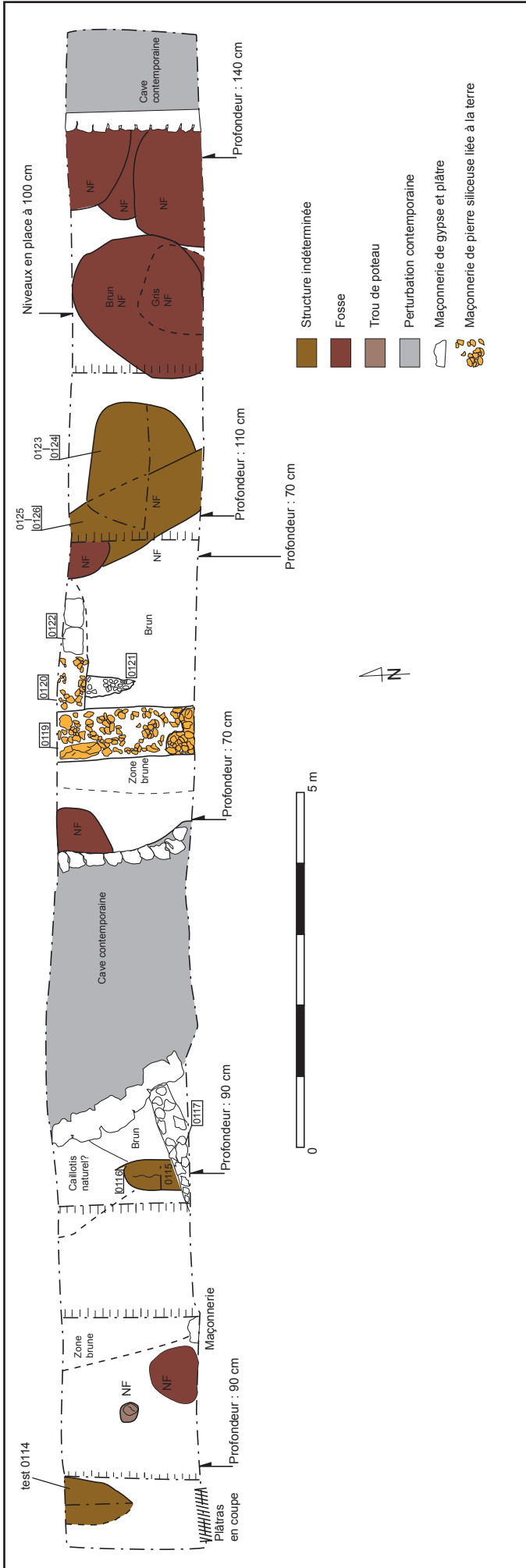


Fig. 23 : Tranchée 2 (doc. cg93, del. IL)



Fig. 24 : Tranchée 2, structures 0123-0124 -noir- et 0125-0126 -jaune- (doc. cg93, photo. IL)



Fig. 25 : Tranchée 2 mur 0119-0120 et so-lin 0121 (doc. cg93, photo. IL)



Fig. 26 : Tranchée 2, structure 0114 (doc. cg93, photo. IL)



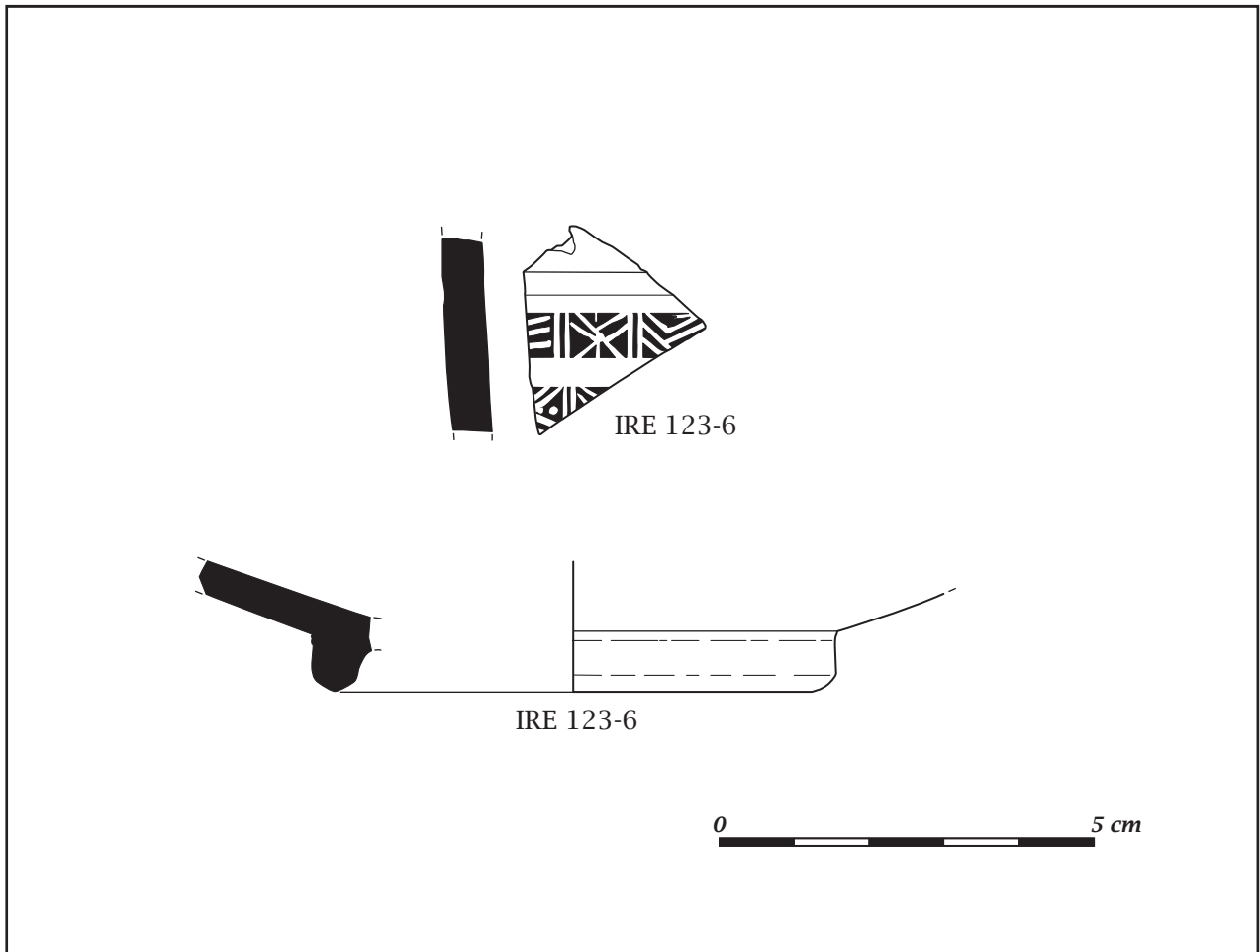


Fig. 27 : Tranchée 2, structure IRE0123, céramique du Bas-Empire, IVe siècle (doc. cg93, dessin NL)

### Tranchée 3

La tranchée 3 mesure environ 46 m de long, elle est curviligne. Une vingtaine de structures ou niveaux archéologiques y ont été mis au jour, cinq de ces ensembles seulement ont été fouillés ou échantillonnés. Sur l'ensemble des structures identifiées dans la tranchée, se détachent en premier lieu six inhumations orientées est-ouest, tête à l'ouest et alignées, malgré une dispersion qui semble importante. Trois d'entre elles, correspondant à des sépultures primaires ont été fouillées :

#### I.001 (IRE0128)

Seuls subsistent les membres inférieurs, dans un creusement IRE127 orienté est-ouest, pieds à l'est, très peu conservé.

Ne subsiste qu'un fragment du condyle médial du fémur gauche, en position anatomique ; le tibia et la fibula gauches se présentent en vue antérieure et sont en connexion. La connexion tibio-talienne est conservée, le naviculaire ayant migré médialement et crânialement

Seule, l'extrémité distale du tibia droit est conservée La fibula droite est déconnectée. Le calcaneus et le talus ont été bouleversés. Le cuboïde et le 4ème métatarsien sont en connexion.



Fig. 28 : Tranchée 3, inhumation I.001  
(doc. cg93, photo AB)

En l'absence d'éléments d'observation pertinents, l'espace de décomposition n'a pu être déterminé. La fosse d'inhumation n'a pas été observée.

Il s'agit d'un individu adulte, d'après les stades d'ossification observés, de sexe indéterminé.

#### I.002 (IRE0131)

Le sujet repose dans un creusement IRE0132, de forme oblongue, avec logette céphalique, délimitée par des pierres ; le bord est du creusement n'est pas observable car il est situé sous la coupe. Le squelette repose en décubitus dorsal, tête à l'ouest, les bras repliés, à 90° pour l'avant-bras droit et 135° sur les ailes iliaques pour l'avant-bras gauche.

Le crâne, endommagé au décapage, n'est plus observable ; les os des pieds, au delà des métatarses, se situent sous la coupe et n'ont pu être totalement exhumés.

Le rachis cervical n'est plus présent, mais les rachis thoracique et lombaire sont d'un seul tenant ; le volume thoracique est partiellement conservé et le volume pelvien est maintenu.

Les connexions de la ceinture scapulaire sont strictes à gauche, la clavicule est verticalisée et se présente en vue antérieure, la scapula en position oblique, humérus en vue latérale ; la clavicule droite est en position intermédiaire, migrant crânialement, la scapula est oblique, la connexion huméro-scapulaire n'est plus observable mais la moitié distale de l'humérus apparaît également en vue antéro-latérale. Les connexions huméro-radio-ulnaires gauches sont strictes, l'ulna et le radius apparaissant en vue antérieure. Une partie des os du poignet sont encore en connexion, le capitatum et l'hamatum migrant crânialement et les autres à l'intérieur du volume costal, ainsi que les métacarpes. A droite, l'ulna et le radius ne sont plus en connexion,

Fig. 29 : Tranchée 3 (doc. cg93, del. IL)

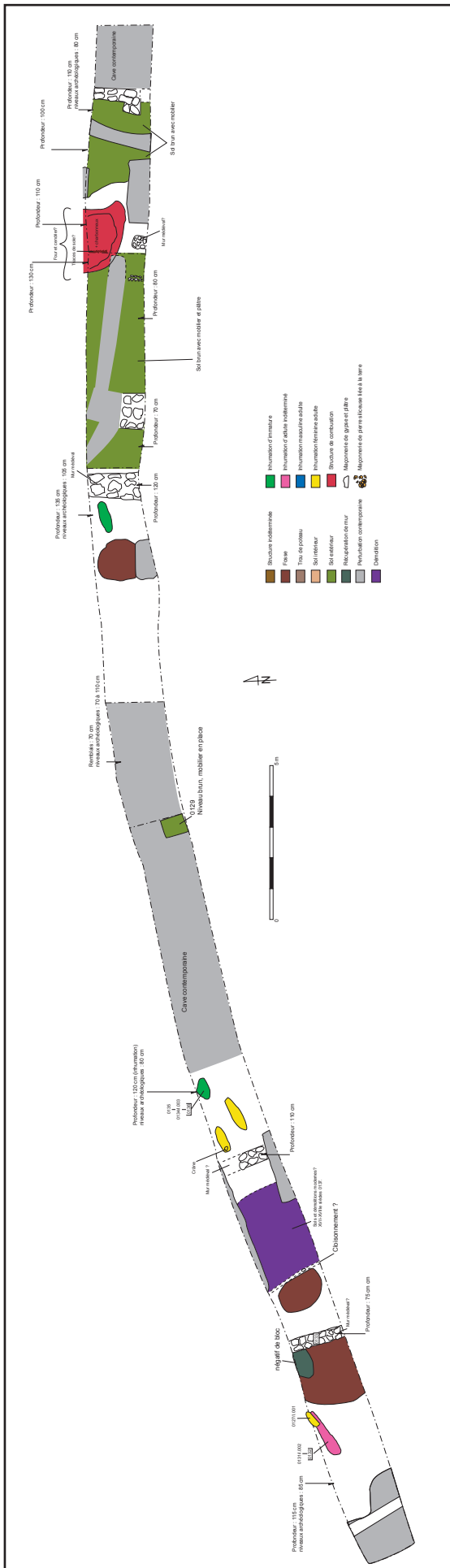


Fig. 30 : Tranchée 3, vue vers l'est de l'extrémité occidentale (doc. cg93, photo IL)



Fig. 31 : Tranchée 3, vue vers l'est de la partie orientale (doc. cg93, photo IL)

le radius migrant crânialement et vers le bord sud ; les os du poignet et de la main sont déconnectés. La connexion coxo-fémorale gauche est stricte, le fémur apparaissant en vue antérieure, la patella a migré légèrement le long du fémur et repose en partie sur le tibia. Les connexions fémoro-tibiale et tibio-fibulaire sont strictes, le tibia et fibula apparaissant en vue antérieure ; les connexions du tarse et de la palette métacarpienne sont strictes, les os reposant en hyper extension. Le fémur droit, en vue antéro-médiale, est en connexion avec le coxal ; la patella repose en équilibre, en position anatomique ; le tibia a subi également une rotation externe mais la connexion fémoro-tibiale est lâche ; par contre, la fibula, en vue médiale, est déconnectée. La connexion tibio-talienne, celles des os du tarse et des métatarses sont strictes ; impliquant une hyper extension. Quelques phalanges proximales sont déconnectées et ont migré dans le prolongement des métacarpiens.



Fig. 32 : Inhumation I.002 (doc.cg93, photo IL)

Les migrations observées au niveau du radius droit, et surtout de la fibula droite, la mise à plat partielle du volume thoracique, la position des os des pieds en hyperextension plaident en faveur d'un colmatage progressif des masses molles et de la présence d'espaces vides. Le nombre plus important des connexions strictes du squelette appendiculaire gauche, la verticalisation de la clavicle peuvent s'expliquer par

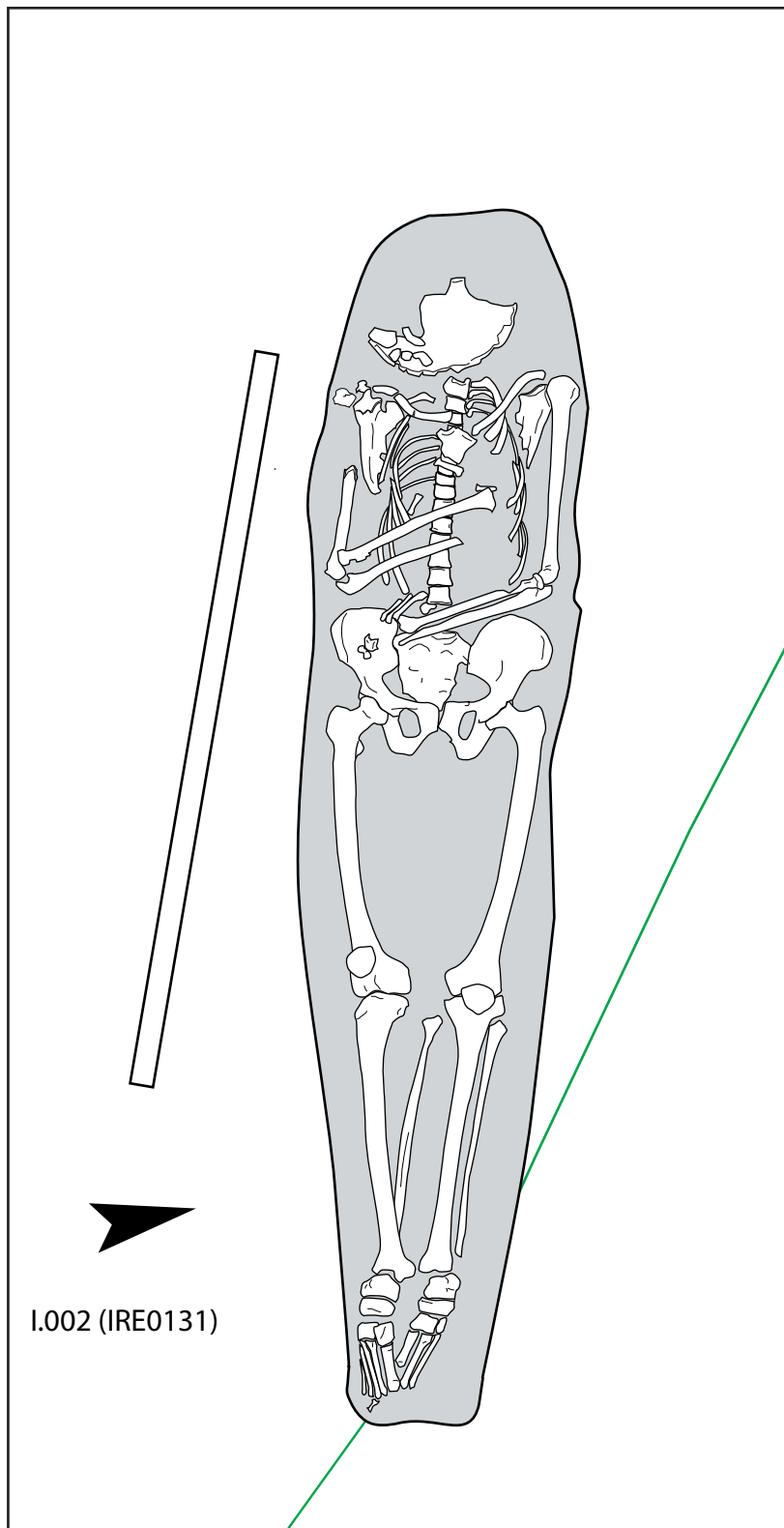


Fig. 33 : Relevé de l'inhumation I.002 (doc.cg93, relevé IL, mise au net MK)

l'étroitesse de la fosse et la position du corps : celui-ci s'appuie sur le bord nord de la fosse, entraînant un léger renversement latéral du corps vers le sud et la surélévation du membre inférieur droit (migration médiale de l'extrémité proximale de la fibula droite).

En l'absence de tout indice de coffrage, et compte tenu de l'étroitesse de la fosse, les espaces vides ont pu être créés par l'existence d'un élément couvrant la sépulture, en matériau périssable – planche ? – résistant peu de temps.

Le squelette est celui d'un individu adulte féminin, d'après l'aspect des coxaux, qui présentent un arc composé double, une échancrure ischiatique très ouverte, l'observation sur le coxal droit d'un sillon préauriculaire bien marqué, l'absence de crête phallique sur la branche ischio-pubienne et l'éversion latérale du bord inférieur des coxaux.

Il s'agit d'un adulte de plus de 30 ans, d'après les stades d'ossification observés, plutôt âgé d'après l'observation des sutures crâniennes préservées – sutures sagittale et lambdoïde –, l'aspect des symphyses pubiennes et la présence d'arthrose dans diverses régions anatomiques du squelette – extrémités acromiales des clavicules, vertèbres, surfaces articulaires de l'ulna et du radius, de la branche ischio-pubienne.

Plusieurs régions du squelette – clavicule, extrémités proximales des radius et ulnas, les vertèbres – présentent des ostéophytes ou des excroissances osseuses et le capitulum de l'humérus droit révèle une surface d'éburnation.

La cinquième lombaire se caractérise par un inachèvement de la soudure du processus épineux et des processus mamillaires. En outre, le processus

épineux apparaît très aminci, formant une pointe très recourbée.

#### I.003 (IRE134)

Il s'agit d'une sépulture primaire. L'individu repose en décubitus dorsal, orienté est-ouest, tête à l'ouest, les avant-bras à 180°, dans une fosse de forme ovoïde. Deux pierres se trouvent aux angles Nord du creusement. Une partie du squelette n'est plus observable, le crâne ayant été endommagé au décapage.

Le crâne, en vue antéro-latérale gauche, est fortement fragmenté. Seule, la moitié gauche de la mandibule

est observable et se présente en position anatomique.

Le rachis cervical n'est plus observable ; le thoracique est très segmenté et le lombaire est bouleversé. Le volume thoracique est conservé, contrairement au volume pelvien.

Les connexions des os de la ceinture scapulaire semblent maintenues ; cependant, les scapulae, à l'oblique, sont en connexion avec les humérus, en vue antérieure. Les ulnas et radius droits et gauches, sont en connexion.

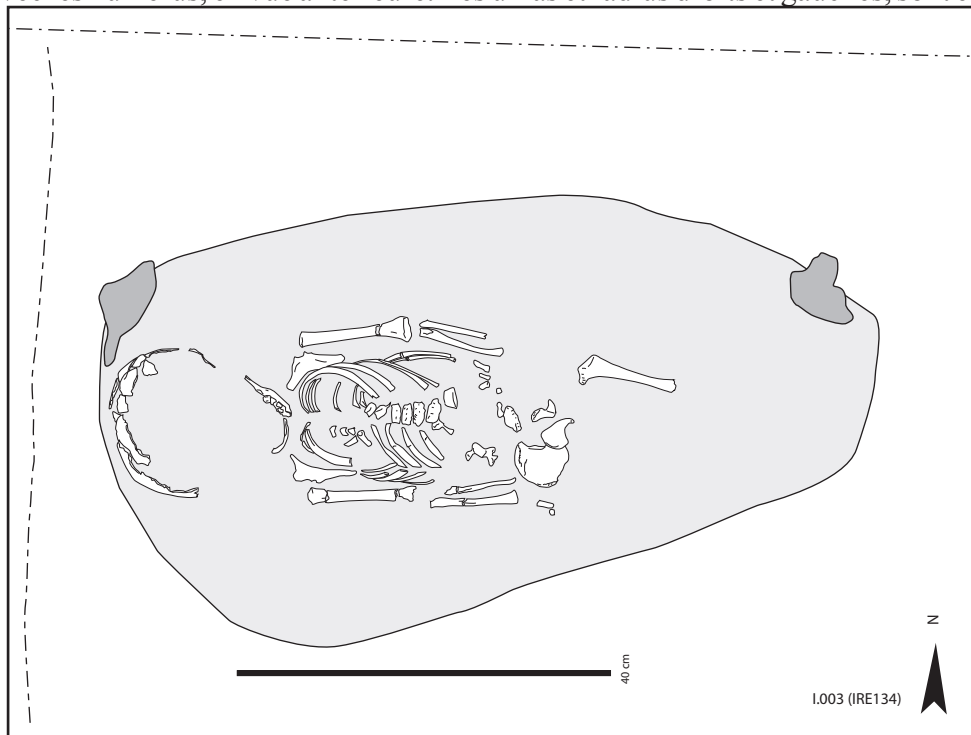


Fig. 34 : Relevé de l'inhumation I.003 (doc.cg93, relevé IL, mise au net MK)

Les phalanges et les os des poignets sont dispersés entre les vertèbres et les os des avant-bras. Les coxaux ont été bouleversés. Des membres inférieurs, ne subsiste que la moitié proximale du fémur gauche, en vue antérieure, qui a migré caudalement.

La préservation du volume thoracique, le maintien de connexions du squelette supérieur, l'absence de migration en dehors du volume corporel plaident en faveur d'un colmatage plutôt rapide. Le bouleversement



Fig. 35 : Inhumation I.003 (doc.cg93, photo IL)

du squelette inférieur et la disparition de la plupart des os des membres inférieurs sont dus à une perturbation postérieure à l'inhumation.

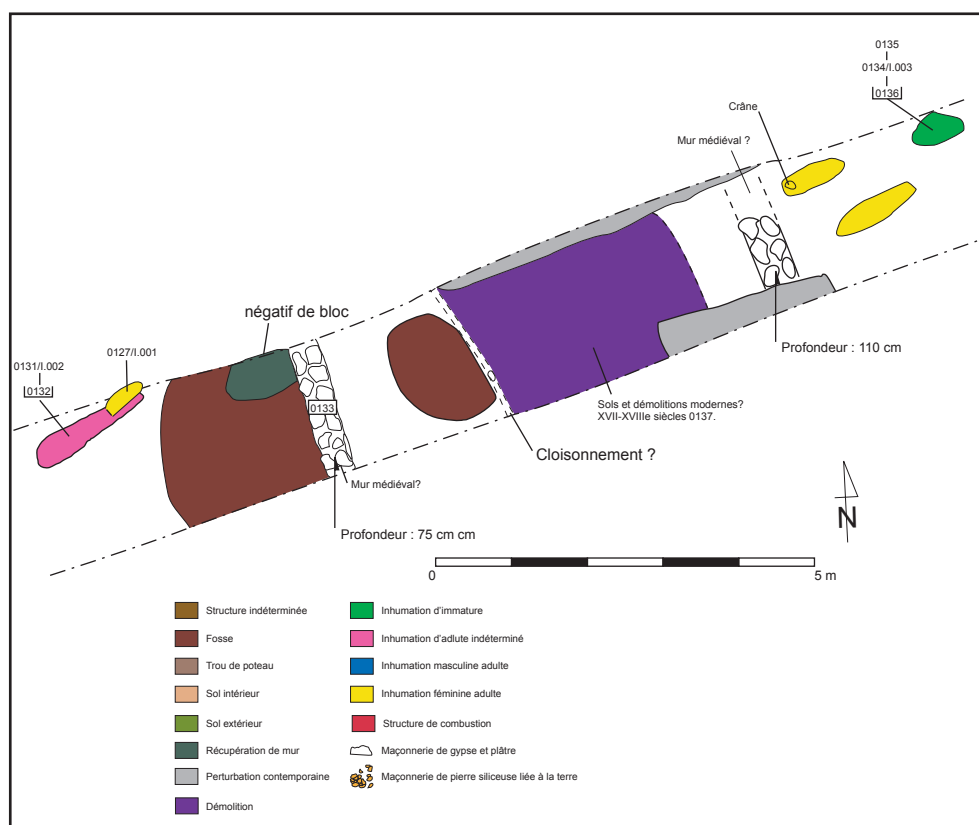
Le squelette correspond à celui d'un immature, de sexe indéterminé. D'après le degré de minéralisation de la dentition observable – deux prémolaires inférieures lactéales et présence en germe de la première molaire, on peut situer son âge à 3 ans, plus ou moins un an. Cette estimation se trouve confirmée par la longueur des os conservés – humérus gauche ( 12,5 cm), radius droit et gauche ( 9,6 cm et 9,5 cm), ulna droit ( 9,7 cm) - qui lui donne entre 2 et 3 ans, selon Stloukal (1978).

Aucune pathologie n'a été repérée. La denture ne présente aucune atteinte.

Ces inhumations paraissent se rattacher aux IXe - XIe siècle par analogie de la fosse à cavité céphallique de la sépulture féminine d'adulte avec des exemples de comparaisons régionaux (Bondy, Montfermeil, Gournay-sur-Marne, entre autres - Prié, Le Forestier 2007). L'alignement de ces sépultures suggère un cimetière chrétien organisé, cette hypothèse est renforcée par le fait que les sources historiques nous permettent de considérer que l'église actuelle est construite sur celle du Moyen Age.

Quatre murs en libage de gypse lié au plâtre dont la facture semble significative du bas Moyen-Age ont également été mis au jour.

Deux d'entre eux, 0133 à l'ouest et un mur de facture similaire non enregistré à l'ouest semblent délimiter un bâtiment avec des divisions internes sous la forme de cloisons. La pièce la plus à l'est ainsi délimitée présentait des sols de plâtre, quelques tessons ont pu être ramassés entre le plus récent de ces sols et les couches de démolition qui s'y superposent. La datation qu'ils permettent, XVIII-XIXe siècles, est donc à considérer comme celle de la démolition du bâtiment. En revanche, le mur 0133 a livré trois tessons médiévaux du XIVe siècle.



**Fig. 36 : Tranchée 3, bâtiment dont le mur 0133 a livré des tessons du XIVe siècle et dont la démolition paraît dater du XVIIIe siècle (doc.cg93, del. IL)**

Les deux autres murs de facture similaire observés n'ont pas été enregistrés, car leur nettoyage n'a pas livré de mobilier, et au droit de la tranchée, ils ne paraissent pas associés à d'autres structures hormis, peut-être des sols extérieurs tous d'aspect similaire, dont la portion échantillonnée (0129) a livré un tesson de pichet du XIIIe siècle. Ces sols ont été reconnus sur une longueur de 25 m dans la tranchée, leur association avec le bâtiment situé plus à l'ouest est très probable.



**Fig. 37 et 38 : Tranchée 3, à droite, un des murs de facture médiévale en gypse et plâtre non daté, à gauche, le lambeau de sol médiéval 0129 (doc.cg93, photo IL)**

Un four avec cendrier formant une tache de près de quatre mètres de diamètre a été reconnu à 12 m de l'extrémité est de la tranche. Bien que sa position stratigraphique ait été notée, il n'a pas été fouillé,



**Fig. 39 : Tranchée 3, extrémité est, tache formée par des déchets cendreux et charbonneux pouvant correspondre à un four ou un cendrier. La coupe contient de nombreux fragments de terre rubéfiée. (doc.cg93, photo IL)**

toutefois la disposition de cette structure et son positionnement stratigraphiques le placent dans une fourchette chronologie comprise entre le Xe et le XIIe siècle (Bruley-Chabot 2003 : 29).



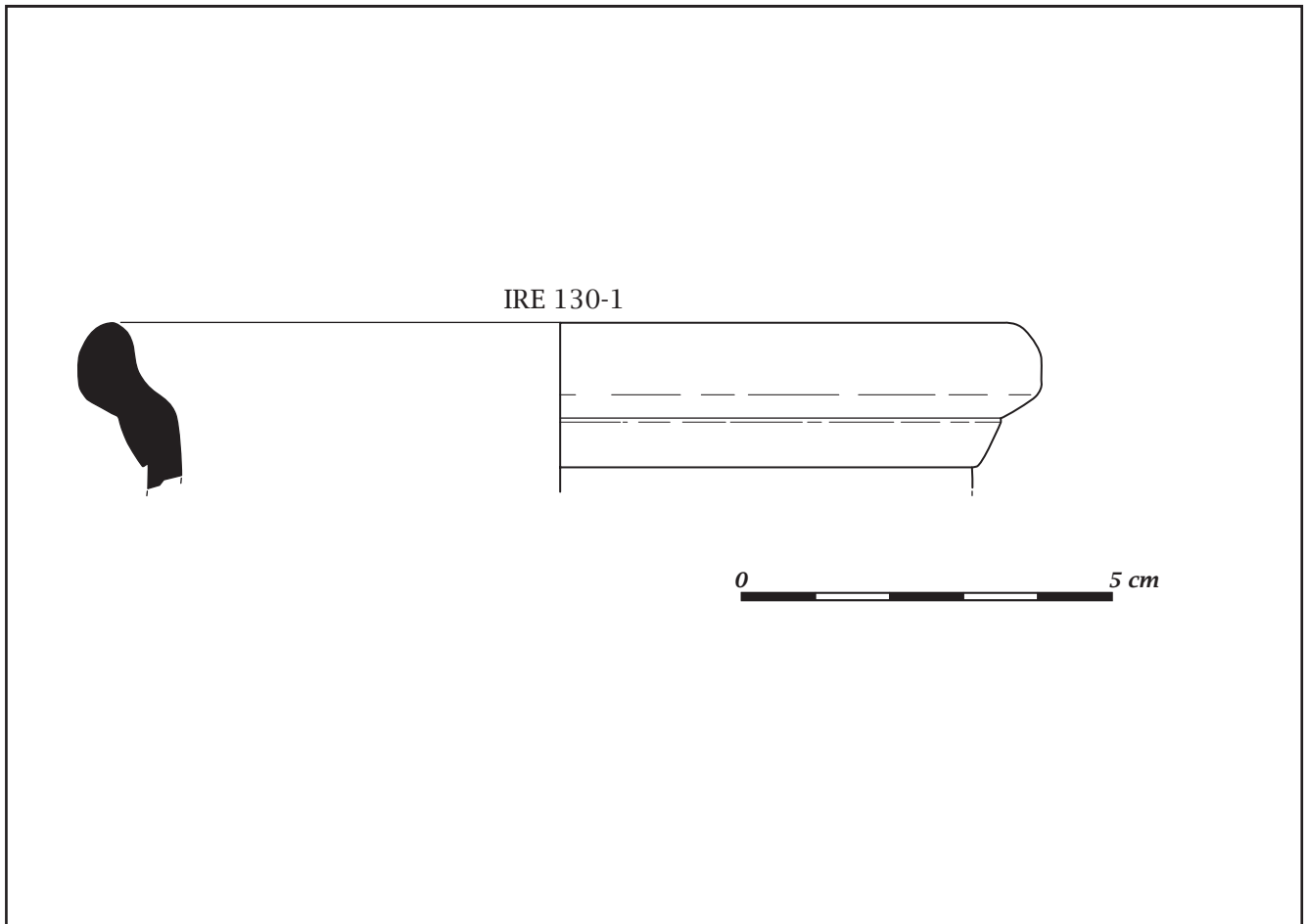


Fig. 40 : Tranchée 3, IRE0130, bord de coquemar, XIVe siècle (doc. cg93, dessin NL).



Fig. 41 : Tranchée 3, IRE0129/1, départ d'anse de pichet, XIVe siècle (doc. cg93, photo IL).

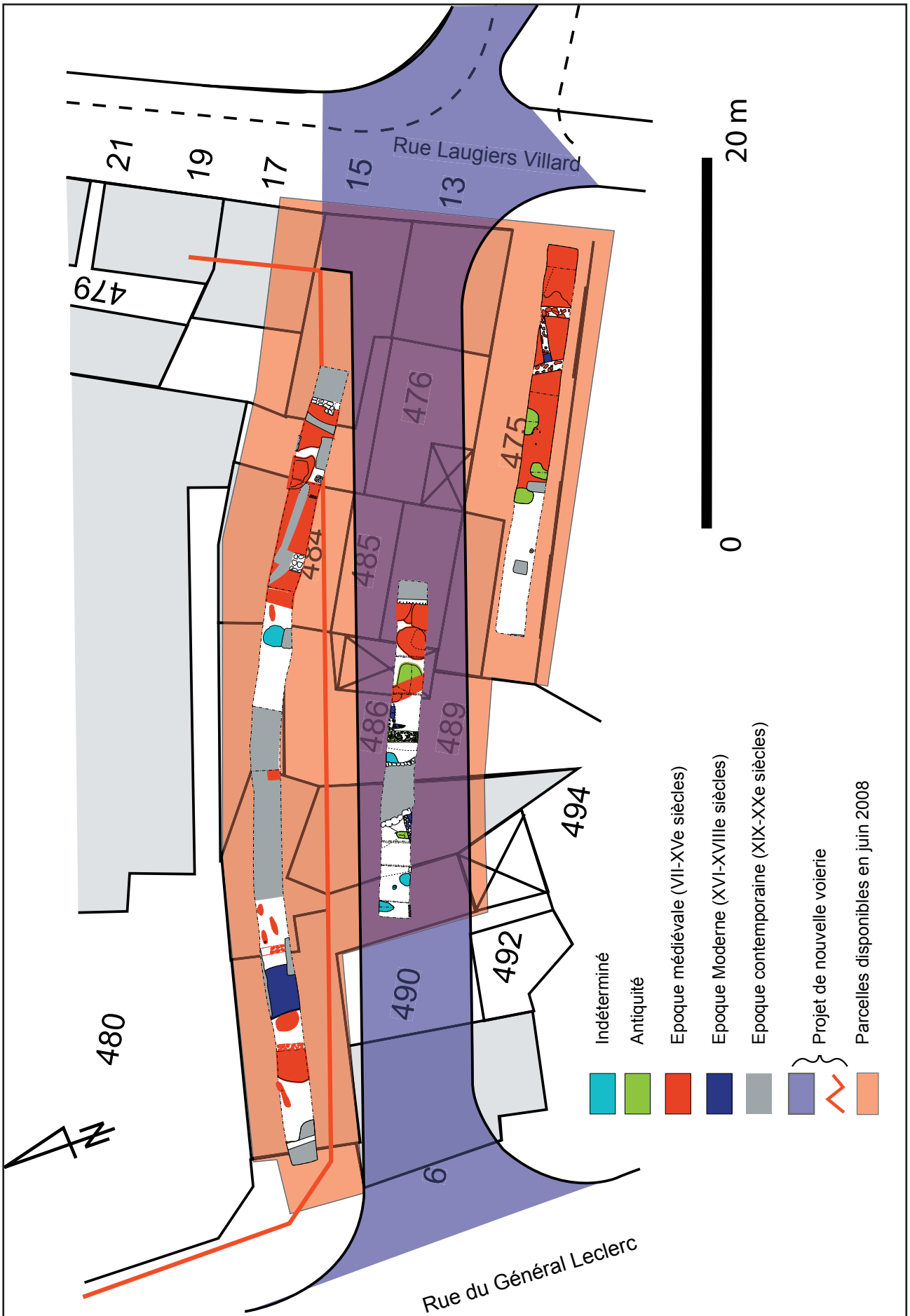


Fig. 42 : Plan général des tranchées avec phasage chronologique. (doc.cg93, del. IL)

## Conclusion

Les vestiges mis au jour à l'occasion de ce diagnostic montrent des occupations de densité moyenne, mais accolées les unes aux autres. Ils représentent un spectre chronologique large de la fin de l'époque romaine au moins, au bas Moyen Age, laissant une forte impression de continuité.

Toutefois, de ce point de vue les éléments antiques, encore très épars restent délicats à interpréter, même si les opérations de l'hôtel de Ville et de la rue A. Briand avaient déjà livré un abondant mobilier résiduel de cette période.

L'occupation du haut Moyen Age paraît très étendue : de la fouille de la rue du Général Leclerc au nord, jusqu'aux observations de la rue Aristide Briand au sud, elle semble appartenir à un même regroupement.

Au bas Moyen Age, le village semble se contracter au sud et à l'est de l'église en s'étendant dès les environs du XI<sup>e</sup> siècle sur le coteau, alors que l'extension vers le sud semble limitée : aucune occupation du Moyen Age classique ou du bas Moyen Age n'est actuellement reconnue à hauteur de la rue A. Briand.

Si aucune trace de l'église médiévale n'a été clairement reconnue, plusieurs inhumations de la période médiévale ont été mises au jour, elle se rattachent selon toute vraisemblance à une chronologie peu étendue (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) d'après la morphologie des tombes. Ces tombes semblent correspondre à deux lignes d'un cimetière organisé. En revanche, aucune trace des cimetières du haut Moyen Age ni du bas Moyen Age n'ont été reconnues pour le moment.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu une importante densification du village marquée par un nombre important de constructions, beaucoup des habitations de cette période étaient équipées de caves qui perturbent les niveaux archéologiques, mais le terrain paraît mieux conservé que ce que le bâti en élévation de l'ilot laissait présager avant l'opération.

## Bibliographie

**Bruley-Chabot 2003** : BRULEY-CHABOT (G.) - «Les fours culinaires en Ile-de-France» *in* *L'habitat rural du haut Moyen Age en Ile-de-France, programme collectif de recherche, bilan 2002-2003*, Travaux coordonnés par François Gentili, Annie Lefèvre et Nadine Mahé, 1er supplément au Bulletin archéologique du Vexin français, 2003, p. 25-31.

**Charamond 2003** : CHARAMOND (C.) - *Rapport de diagnostic, Gagny, 43-45 rue du Général Leclerc, rue Léon Hutin Seine-Saint-Denis 28.10.03 - 31.10.03*, Pantin, Inrap, 2003.

**Gonçalves 2004** : GONCALVES (C.) - *Gagny, Seine-Saint-Denis, 1 place Foch, Rapport de surveillance de terrassement et de sauvetage urgent*. Conseil général de Seine-Saint-Denis, DRAC Ile-de-France, SRA 2004. 59 p. ill. annexes.

**Lafarge, Gonçalves 2002** : LAFARGE (I.), GONCALVES (C.) - *Gagny, Découverte fortuite à l'angle des rues Aristide Briand et du Clos-Félix, 93.032 (Seine-Saint-Denis), DFS de fouille de découverte fortuite*. Conseil général de Seine-Saint-Denis, SRA 2002. 23 p. ill. annexes.

**Lafarge 2003** : LAFARGE (I.) - «Gagny (Seine-Saint-Denis) “Rues Aristides Briand et du Clos-Félix”» *in* *L'habitat rural du haut Moyen Age en Ile-de-France, programme collectif de recherche, bilan 2002-2003*, Travaux coordonnés par François Gentili, Annie Lefèvre et Nadine Mahé, 1er supplément au Bulletin archéologique du Vexin français, 2003, p. 64-66.

**Peixoto 2004** : PEIXITO (E.) - *Rapport de diagnostic, Gagny, Place Foch (Seine-Saint-Denis) 09.08.04 - 13.08.04*, Pantin, Inrap, 2004.

**Prié, Le Forestier 2007** : PRIÉ (A.), LE FORESTIER (C.) - *Rapport de diagnostic, Montfermeil, ZAC du Centre-ville, Seine-Saint-Denis Ile-de-France*, Pantin, Inrap, 2007, 28 p. annexes, 25 figures.

## Anthropologie

**Ubelaker 1984** : UBELAKER (D.H.) - *Human Skeletal Remains. Excavations, Analysis, Interpretations* (revised edition). Washington : Taraxacum

**Bruzek 1991** : BRUZEK (J.) - «Proposition d'une nouvelle méthode morphologique pour la détermination sexuelle de l'os coxal. Application à la Chaussée-Tirancourt». In : *Méthodes d'études des sépultures*, 4 : 13-21. Paris : G.D.R 742 du CNRS.

**Ferembach, Schwidetzky, Stloukal 1979** : FEREMBACH (D.), SCHWIDETZKY (I.), STLOUKAL (M.) - «Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthrop. de Paris*, 6, série XIII, p. 7-45.

**Stloukal, Hanakovah 1978** : STLOUKAL (M.), HANAKOVA (H.) – «Die länge der Längsknochen altslawischer Bevölkerungen unter besonderer Berücksichtigung von Wachstumsfragen», *Homo*, 29, p. 53-69.

**Duday, Couetaud, Crubezy, Sellier, Tillier 1990** : DUDAY (H.), COUETAUD (P.), CRUBEZY (E.), SELLIER (P.), TILLIER (A.M.) – «L'anthropologie “de terrain” : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires». In (E. Crubézy, H. Duday, P. Sellier, A.-M. Tillier, Dir.) *Anthropologie et Archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Numéro spécial de Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de*

*Paris*, n.s., t.2, n°3-4, p. 29-50.

## ANNEXE 1

### Listing des US

## ANNEXE 2

### Listing des lots de mobilier

